



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au Directeur général des élections, Élections Canada

J'ai effectué l'audit du rapport financier du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** préparé conformément aux exigences de l'article 424 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **Responsabilité de la direction pour le rapport financier**

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article 424 de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

J'estime que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions présentées.

### Opinion

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, le rapport financier du parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** est préparé, dans tous ses aspects significatifs, en vertu de l'article 424 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### Méthode de comptabilité et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 424 de la Loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des informations au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement au parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et au Directeur général des élections, Élections Canada et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et le Directeur général des élections, Élections Canada.



Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A109079  
Montréal (Québec)  
Le 19 juin 2015

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2014**

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2014**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net non affecté	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **À L'agent principal du PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Rapport de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

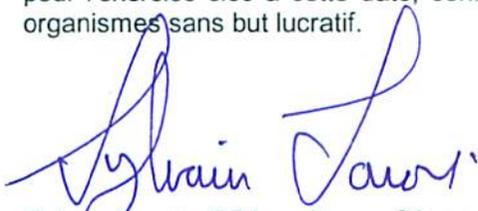
J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, de l'excédent des produits sur les charges pour les exercices et des actifs nets.

### Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception de l'effet des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti Marxiste-léniniste du Canada au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

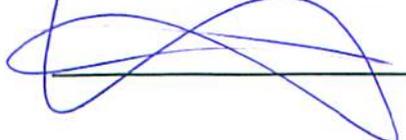


Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A109079  
Montréal (Québec)  
Le 19 juin 2015

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA  
BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 683	6 971
Débiteurs (Note 3)	4 905	5 000
	<b>7 588</b>	<b>11 971</b>
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	11 571	3 338
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Non affecté	<b>(3 983)</b>	8 633
	<b>7 588</b>	<b>11 971</b>

Pour le conseil d'administration,

 \_\_\_\_\_, administrateur

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>		
Adhésions	80	990
Contributions de financement	70 599	76 677
Contributions anonymes (Note 4)	5 555	-
	<b>76 234</b>	<b>77 667</b>
<b>Charges</b>		
Recherche et traduction	42 000	40 250
Loyer et matériel de bureau	15 616	16 638
Frais de représentation	14 732	14 737
Événements (Note 5)	10 444	3 077
Télécommunication	4 361	4 439
Publicité	535	2 613
Frais de vérification	747	805
Frais bancaires et divers	415	387
	<b>88 850</b>	<b>82 946</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(12 616)</b>	<b>(5 279)</b>

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	<b>(12 616)</b>	<b>(5 279)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>8 328</b>	<b>2 680</b>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(4 288)</b>	<b>(2 599)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>6 971</b>	<b>9 570</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>2 683</b>	<b>6 971</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2014**

**1. Statut et nature des activités**

Le Parti Marxiste-Léniniste du Canada est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada depuis 1993.

**2. Principales conventions comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

**Instruments financiers**

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

**Constatation des produits**

**Campagne de financement et d'adhésion**

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrées sur la base des encaissements.

**Campagne électorale**

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement sûr. La demande de remboursement est soumise par le parti à Élections Canada et est établie selon les règlements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

**Autres**

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

**2. Principales conventions comptables (suite)**

**Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Débiteurs**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Contributions à recevoir	<b>4 015</b>	5 000
Contributions anonymes à recevoir	<b>890</b>	-
	<b>4 905</b>	5 000

**4. Contributions anonymes**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Sommes recueillies lors des célébrations commémoratives du parti- 412 donateurs	<b>4 665</b>	-
Sommes recueillies lors de la réception du nouvel an - 66 donateurs	<b>890</b>	-
	<b>5 555</b>	-

**PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

**5. Événements**

	2014	2013
	\$	\$
Célébration du nouvel an	739	-
Célébrations commémoratives	8 498	361
Conseil national	-	1 021
Autres événements	1 207	1 695
	<b>10 444</b>	<b>3 077</b>

**6. Instruments financiers**

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

**7. Engagements contractuels**

Les engagements contractuels pris par le parti en vertu d'un bail, venant à échéance le 31 décembre 2015, pour la location de bureaux totalisent 27 524 \$.

**8. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.